

Image not found or type unknown



## QUE FAUT IL FAIRE ? DONNATION ?

Par **guillaumedu19**, le **08/07/2009** à **18:04**

Bonjour

J'aimerais savoir qu'elle est la procédure la plus adaptée a mon cas à suivre pour pouvoir acheter le terrain.

Ma grand mère a un terrain en indivision avec son frère.

Faut il faire une donation, une avance sur héritage, il y a t'il une différence ?

Pour information ma mère est prête elle aussi à faire cette donation.

La partie en appartenant au frère de ma Grand Mère me sera vendu.

Quelle démarche faut il adoptée pour que les frais soit les plus réduit possible ?

Merci de votre aide.